



Sommet européen des 24 et 25 octobre sur les suites du naufrage de Lampedusa :

La CFDA adresse une lettre ouverte au Président de la République

Au lendemain du naufrage survenu au large de Lampedusa le 3 octobre, le Président de la République annonçait sa volonté de proposer une « politique à l'Union Européenne » en matière d'asile, assise sur le triptyque « prévention, solidarité, protection » en mettant le sujet à l'ordre du jour du prochain sommet européen, les 24 et 25 octobre.

Les organisations membres de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) sont sensibles à cette annonce. Cependant, face à la gravité de l'actualité, à la pauvreté et à l'incohérence des solutions issues du Conseil justice et affaires intérieures du 8 octobre dernier, ainsi qu'au peu de considération accordée, en général, au sort des demandeurs d'asile parmi les personnes qui tentent de rejoindre les côtes européennes, **la CFDA en appelle au Président de la République pour qu'il défende, au nom de la France, des principes fondamentaux.**

Face aux mesures annoncées par la Commission européenne visant à l'augmentation des moyens alloués à Frontex et au renforcement du dispositif Eurosur, la CFDA souligne le caractère illusoire d'une politique européenne de "prévention" qui, en barrant la route au nom de leur sécurité, se traduirait, pour les réfugiés, par davantage de difficultés à trouver protection. Pour faire face aux défis posés à l'Union européenne, elle affirme que la meilleure garantie de prévention demeure celle d'un accueil solidaire.

La CFDA appelle à une politique européenne de solidarité qui doit s'exprimer tant à l'égard des voisins de l'UE, voire au niveau international, qu'entre États membres. La CFDA rappelle notamment l'appel d'urgence lancé il y a plusieurs mois déjà par le Haut-Commissaire António Guterres pour un accès plus généreux de l'UE au bénéfice des Syriens en quête d'un refuge. Elle ajoute : « nous avons entendu l'engagement de la France d'accueillir 500 Syriens ; il faudra aller bien au-delà, face à l'ampleur de l'exode syrien et de la proximité géographique de l'UE avec le Moyen-Orient ». La CFDA souhaite également que la France plaide pour que la clause de souveraineté – qui permet aux États-membres de ne pas appliquer les critères de responsabilité du règlement Dublin - soit mise en œuvre pour les Syriens.

Enfin, la CFDA considère qu'une politique européenne de protection des réfugiés doit se traduire par l'accueil, notamment par l'aménagement de voies légales d'accès au territoire de l'Union européenne, de celles et ceux qui sont aujourd'hui en danger, et par l'octroi du statut de réfugié dans toutes les situations qui l'imposent.

C'est seulement dans ce cadre que, pour la CFDA, le triptyque « prévention, solidarité, protection » fait véritablement sens, afin d'éviter que de nouvelles tragédies ne se reproduisent tout en respectant les obligations qui engagent tous les États membres de l'UE en matière de protection des réfugiés.

La Coordination française pour le droit d'asile rassemble les organisations suivantes :

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), **Amnesty International France**, APSR (Association d'accueil aux médecins et personnels de santé réfugiés en France), ARDHIS (Association de Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et transsexuelles à l'Immigration et au Séjour), **Association Primo Levi** (soins et soutien aux personnes victimes de la torture et de la violence politique), CAAR (Comité d'Aide aux Réfugiés), CASP (Centre d'action sociale protestant), **La Cimade**, **Comede** (Comité médical pour les exilés), **Dom'Asile**, **ELENA** (Réseau d'avocats pour le droit d'asile), **FASTI** (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), **GAS** (Groupe accueil solidarité), **GISTI** (Groupe d'information et de soutien des immigrés), **JRS-France** (Jesuit Refugee Service), **LDH** (Ligue des droits de l'homme), **Médecins du Monde**, **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), **Secours Catholique** (Caritas France), **SNPM** (Service National de la Pastorale des Migrants).

La représentation du **Haut Commissariat pour les Réfugiés** en France et la **Croix Rouge Française** sont associés aux travaux de la CFDA